

SECRETARY-GENERAL'S PEACEBUILDING FUND
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET PBF

Pays: Côte d'Ivoire	
TITRE DU PROJET : PBF/CIV/H-2 : Appui à la planification, la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de consolidation de la Paix	
NUMERO Projet / MPTF Gateway: 00095624	
Modalité de financement PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund") : <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire pays <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire régional Nom du fonds fiduciaire:
Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc.) : Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (à travers le PNUD)	
Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : Ministère du Plan et du Développement	
Date estimative de début du projet¹: 15 juin 2015 Durée du projet en mois : ² 31 décembre 2022 + 12 mois -soit 31 décembre 2023 (date de fin)	
Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Abidjan, Côte d'Ivoire	
Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF : <input type="checkbox"/> Initiative de promotion du genre <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de la jeunesse <input checked="" type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF* (par agence récipiendaire) : Budget initial: 1 150 000 \$US Budget additionnel 1 (2017): 500 000 \$US Budget additionnel 2 (2018): 600 036,38 \$US Budget additionnel 3 (2019): 530 379,38 \$US Budget additionnel 4 (2020) : 352 224,38 \$US Total : 3 132 640,13 \$US	
Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) :	

¹ Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.

² Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

Gouvernement 148 641,83 \$US (contribution directe)

Budget total du projet : 3 281 281,97 \$US

PBF 1ère tranche: PNUD: 1 1 50 000 \$ US	PBF 2ème tranche*: PNUD: 500 000\$ US	PBF 3ème tranche*: PNUD : 600 034,36 \$ US	PBF 4ème tranche*: PNUD : 371 265,56 US	PBF 5ème tranche*: PNUD : 159 113,81 \$ US
PBF 6ème tranche*: PNUD : 246 557,06 \$ US	PBF 7ème tranche*: PNUD : 105 667,31 \$ US			

Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque / innovant :

Le Secrétariat technique (ST) PACOP/PBF en Côte d'Ivoire, une initiative du Bureau du Coordonnateur Résident (BCR) et du Ministère du Plan et du Développement, a été établi en 2015 pour renforcer la planification, la coordination et le suivi-évaluation du Plan Prioritaire 2 (2015-2017); et du PACOP (Programme d'appui à la consolidation de la paix), les deux cadres de financement pour les allocations PBF en Côte d'Ivoire. A la suite de plusieurs révisions annuelles qui ont permis au ST d'accompagner la dynamique de consolidation de la paix dans le pays au cours des quatre dernières années, **la présente demande d'extension sans coûts additionnels de 12 mois, soumise fin Décembre 2022, initiée par les mêmes entités, a pour objectif d'assurer la coordination et la gestion des projets PBF en cours à travers le maintien d'un poste de Coordonnateur National du portefeuille résiduel PBF et la prise en compte des charges de fonctionnement minimales pour la coordination du portefeuille. Cette coordination et gestion du portefeuille résiduel PBF continuera de (i) s'inscrire dans le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (2021-2025), (ii) contribuera, au travers des leçons apprises, à la conception du nouveau programme conjoint sur la cohésion sociale ainsi qu'à la (iii) stratégie de sortie du ST tout en renforçant les capacités de gestion de programme et de mobilisation de ressources au niveau du BCR et de l'UNCT. Cette extension permettra également de consolider la stratégie de communication autour du portefeuille PBF et contribuer à la conception et au développement d'éventuels nouveaux projets transfrontaliers ou régionaux.**

Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe.

Le processus de consultation s'est articulé autour d'échanges avec le Gouvernement, l'UNCT et PBSO afin d'apprécier les défis résiduels, à moyen terme en matière de cohésion sociale, et d'établir les besoins de gestion du portefeuille résiduel pour un meilleur appui au Gouvernement.

Marqueur genre du projet³ : _1

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes)

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités qui ont un lien direct avec l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes : Non Défini

Marqueur risque du projet⁴ : 0

Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine⁵) : 4-3

Type de soumission :

Nouveau projet

Révision de projet

S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois : 12 mois (jusqu'au 31 décembre 2023)

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF additionnel : Budget additionnel par agence récipiendaire :

USD

Brève justification pour la révision :

Il s'agit de la révision sans coût du projet standard de Secrétariat PBF, logé au sein du Bureau du Coordonnateur Résident (BCR) afin de lui permettre de poursuivre son appui au Gouvernement et à PBSO pendant une année supplémentaire (2023). Cinq projets seront exécutés au-delà de 2022 (deux devant s'achever en 2022, ont obtenu une extension sans coûts jusqu'en 2023) dont deux projets transfrontaliers. La révision permettra aux ressources résiduelles de continuer de financer le poste d'un Coordonnateur National pour le suivi de la mise en œuvre des projets restants et à assurer les charges de fonctionnement minimales pour la coordination du portefeuille. Le bilan de cette phase de transition est satisfaisant. Six projets ont été clôturés après la conduite des évaluations et la soumission des rapports finaux. Les deux nouveaux projets transfrontaliers ont effectivement démarré suivant les procédures de démarrage de projet du PBF.

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour l'attente des résultats

1 = risque moyen pour l'attente des résultats

2 = risque élevé pour l'attente des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

	<p>Au-delà de 2022, le portefeuille restera actif avec cinq projets dont deux projets transfrontaliers. Les défis majeurs se situeront au niveau de la gestion complexe des clôtures des projets (deux projets prendront fin en février 2023 et les trois autres dans le second semestre de la même année). Aussi, il est nécessaire de poursuivre l'accompagnement des projets transfrontaliers avec le Burkina Faso et la Guinée évoluant dans des contextes sécuritaires volatiles.</p> <p>Enfin, cette extension permettra également de consolider la stratégie de communication autour du portefeuille PBF, notamment afin d'en promouvoir les effets catalytiques.</p>
--	--

SIGNATURES DU PROJET:

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁶</p> <p>Carol Flore-Smerezniak</p> <p>Signature </p> <p>Représentante Résidente PNUD Côte d'Ivoire</p> <p>Date 09/12/2022</p> 	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Excellence Madame Kaba Niane</p> <p>Signature </p> <p>Ministre du Plan et du Développement</p> <p>Date 16/12/2022</p> 
<p>Coordinateur Résident</p> <p>Philippe Poinot</p> <p>Signature </p> <p>Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire</p> <p>Date 13/12/2022</p> 	<p>Peacebuilding Support Office (PBSO)</p> <p>Elizabeth Spehar for</p> <p>Signature </p> <p>Sous-Secrétaire générale, Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date 27 Dec 2022</p>

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence récipiendaire du projet.

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification de l'appui du PBF a) Changements relatifs au contexte de consolidation de la paix

Le présent amendement constitue la sixième extension apportée au projet d'Appui à la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de consolidation de la Paix (2015-2017). Celle-ci est sans coût. Le projet initial, approuvé en 2015, visait un renforcement des capacités du Secrétariat Technique du Comité de Pilotage du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en Côte d'Ivoire, pour accompagner la mise en œuvre du Plan Prioritaire 2 pour une durée de deux ans (2015-2017). En 2017, par anticipation de la clôture du Plan Prioritaire 2, ce projet a été amendé à travers une extension avec coût pour permettre la conversion du Secrétariat PBF en **Secrétariat du Comité de Pilotage dans le cadre du Programme d'appui à la consolidation de paix (PACoP)**, un nouveau programme destiné à accompagner le pays dans le processus de transition après le départ de l'ONUCI.

De manière globale, le PACoP, formulé en 2017 en concertation avec le Gouvernement et les autres Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), prenait en compte les défis résiduels en matière de la consolidation de la paix à cette époque, dans la perspective de consolider et de pérenniser les acquis. Le PACoP couvrait formellement la période de transition (janvier 2017 - décembre 2019), qui avait débutée avec la clôture de l'ONUCI et prenait fin en décembre 2019, date qui coïncidait avec la fin de l'éligibilité actuelle de la Côte d'Ivoire aux fonds PBF. Cependant, pour apporter une réponse coordonnée aux enjeux liés à la compétition électorale et aux défis de cohésion sociale à l'horizon des élections présidentielles d'octobre 2020, une nouvelle extension du projet avec coût a été approuvée en 2019 pour assurer une continuité de fonctionnement jusqu'en décembre 2020. Cette extension devrait également permettre au Secrétariat d'amorcer la sortie progressive du PBF.

L'année 2019 a effectivement apporté des acquis, notamment dans la mobilisation des ressources, dans un contexte rendu plus difficile par le fait que la Côte d'Ivoire n'est plus considérée comme étant un pays fragile ou prioritaire en matière de consolidation de la paix au vu de nombreuses urgences au niveau international. Néanmoins, les besoins continus et jusqu'à présent pas encore entièrement comblés font que le soutien PBF reste indispensable. **Ainsi, le portefeuille Côte d'Ivoire compte actuellement 05 projets actifs dont deux projets transfrontaliers. Deux projets s'achèvent en février 2023 ; trois projets s'achèvent dans le second semestre de 2023. Par conséquent, cette extension sans coûts, jusqu'en décembre 2023, permettra aux ressources résiduelles de poursuivre le financement du poste de Coordonnateur National pour le suivi de la mise en œuvre des projets restants et à assurer les charges de fonctionnement minimales pour la coordination du portefeuille.**

Tableau de portefeuille PBF 2022 ACTUALISE⁶

Titre de Programmes /projets	Organisations	Période	Budget (USD)	Montant reçu	Reliquat	Etat de mise en œuvre
1. PBF /CIV/H-2 Appui à la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de consolidation de la Paix		15 juin 2015 – 31 Decembre 2023	3,132,640	3,132,640	0	Un coordonnateur national a été recruté depuis septembre 2021 pour assurer le suivi du portefeuille en remplacement du Secretariat Technique. Des réunions bi-hebdomadaires avec l'ensemble des points focaux sont organisées et permettent de faire le point de la mise en œuvre des projets, de relever les difficultés et de proposer des solutions. Egalement, des missions de suivi sur le terrain ont été organisées pour s'assurer de l'effectivité des interventions et d'échanger avec les bénéficiaires.
2. PBF/IRF 403 Contribution à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire	UNFPA/ PNUD/ INTERPEACE	12 Fevrier 2021-12 Fevrier 2023	1,500,000	La seconde tranche du budget (450,000 USD) a été payée le 12 mai complétant ainsi le montant reçu à 1,500,000	0	Initialement prévu prendre fin le 10 août de cette année, le projet a été prolongé sans coûts, pour une durée de six mois pour diverses raisons entre autres les perturbations sur le campus liées au renouvellement des instances syndicales. Le calendrier institutionnel et les mouvements de revendication ont donc entravé la conduite apaisée des activités. Cette période supplémentaire permettra de finaliser la Recherche Action Participative (RAP), activité clé du projet pour comprendre les dynamiques qui sous-tendent la violence à l'université et orienter les actions à mettre en œuvre pour y répondre. Egalement, d'autres activités dépendant de la réalisation de la RAP telles que la réalisation de capsules video des actions des étudiants dans la prévention de la violence en milieu estudiantin, la mise en œuvre des plans d'actions. Les préparatifs de l'évaluation finale du projet seront engagés par les agences récipiendaires au cours de cette période d'extension.
3. PBF/IRF 402 Initiative des Jeunes Leaders (Hommes et Femmes) Engagés pour la Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire	CARE	11 Fevrier 2021-28 Fevrier 2023	1,252,602	1,252,602	0	L'état d'avancement du projet se traduit par la mise en œuvre d'activités de formation de jeunes leaders, de la conduite d'actions citoyennes sur la paix, la création d'un espace virtuel de discussions démocratiques pour 462 mouvements et associations de jeunes, la réalisation d'une Carte Communautaire de Performance ayant permis d'identifier 87 défis liés à l'accès des jeunes aux services de l'Agence Emploi-Jeune et à la participation des jeunes au processus décisionnel et politique local, la rédaction d'un Code de Déontologie et de Bonne Conduite des leaders de jeunesses des partis

Titre de Programmes /projets	Organisations	Période	Budget (USD)	Montant reçu	Reliquat	Etat de mise en œuvre
						politiques et des organisations de la société civile pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire. Le projet a été prolongé sans coûts pour une période de six mois. L'un des défis du projet réside dans la prise en compte au niveau institutionnel des recommandations faites pour la participation politique des jeunes.
<p>4. PBF/CIV A5</p> <p>Consolidation de la paix dans la zone transfrontalière du nord-est de la Côte d'Ivoire par le biais d'une gestion participative et planifiée des ressources naturelles</p>	<p>FAO/ OIM/PNUE</p>	<p>28 Octobre 2020-25 Avril 2023</p>	<p>2,503,800</p>	<p>1,752,660 représentant 70% du budget total</p>	<p>751,140 représentant le reliquat de 30% du budget total</p>	<p>L'état d'avancement du projet est satisfaisant. Le taux des dépenses tourne autour de 75% de la première tranche reçue. Le projet s'apprête à solliciter la seconde tranche pour couvrir les activités résiduelles. La mission de suivi organisée dans la zone du projet a permis d'attester l'effectivité des activités et leur conformité avec le plan de mise en œuvre. Il ressort que le projet utilise une démarche participative dans une dynamique conjointe de mise en œuvre par les trois agences récipiendaires. Le défi majeur de ce projet se situe au niveau du financement des plans participatifs élaborés par les communautés pour résoudre les conflits liés à la gestion des ressources naturelles. Un plaidoyer à l'endroit des décideurs notamment des Conseils généraux du Bounkani et du Zanzan ainsi les Ministres Gouverneurs permettra d'opérationnaliser les solutions proposées par ces plans.</p>
<p>5. PBF/IRF 423</p> <p>Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée à travers le renforcement de la confiance entre communautés et forces de sécurité (CoSocFront).</p>	<p>OIM / FAO</p>	<p>07 Octobre 2021-06 Octobre 2023</p>	<p>3,712,896</p>	<p>2,439,034 (70%)</p>	<p>1,273,862 (30%)</p>	<p>Les activités préparatoires du projet ont démarré. La mission de cadrage a eu lieu permettant aux agences dans les deux pays de s'accorder sur les localités d'intervention et d'affiner la planification conjointe des activités. Les études de base et le processus de sélection de partenaires de mise en œuvre sont finalisées. Le projet a été lancé le 29 juin à Conakry en présence de toutes les parties prenantes suivi de la réunion du premier comité de pilotage composé des points focaux des parties prenantes (ministère de l'Intérieur, agriculture, ressources animales, Commissions Nationales des Frontières des deux pays etc). la partenaire RBM a démarré les activités liées au déploiement de l'outil de suivi de la transhumance ou TIT.</p>
<p>6. PBF/IRF 428</p> <p>Renforcer la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits</p>	<p>UNICEF / PNUD</p>	<p>07 Décembre 2021- 08 Décembre 2023</p>	<p>4,000,000</p>	<p>2,800,000 (70%)</p>	<p>1,200,000 (30%)</p>	<p>Les résultats de la mission de cadrage effectuée conjointement par les deux agences ont été présentés à la Commission Nationale des Frontières (CNFCI). Il s'agit entre autres du choix des localités d'intervention, de la mobilisation des acteurs au niveau local et des préparatifs du lancement du projet.</p>

Titre de Programmes /projets	Organisations	Période	Budget (USD)	Montant reçu	Reliquat	Etat de mise en œuvre
						Le lancement conjoint des deux pays s'est déroulé du 25 au 27 juillet dans la localité frontalière de Laléraba à travers des activités sportives et culturelles, des sessions d'échanges entre les femmes, les jeunes, les autorités préfectorales, les forces de sécurité, les communautés, une remise d'équipements aux forces de sécurité et l'inauguration d'un ouvrage d'eau potable. Les activités se poursuivent, y compris avec les partenaires de mise en œuvre d'activités communautaires, des formations initiées par la CNFCI, la construction en cours d'autres points d'eau etc.

Au vu de l'appui nécessaire pour la coordination et la gestion efficace de ce portefeuille résiduel de cinq projets en cours qui s'achèveront tous en 2023 après l'extension sans coûts de deux projets, il a été décidé de solliciter une extension supplémentaire de 12 mois. Ainsi, le présent amendement vise essentiellement à assurer la continuité d'une gestion coordonnée et cohérente du portefeuille existant, notamment à travers la prise en charge du poste de Coordonnateur National et la prise en compte des charges de fonctionnement minimales du portefeuille. Cette gestion contribuera aussi à la conception et la mise en œuvre du nouveau programme de cohésion sociale dans le cadre du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (2021-2025) (CCDD), tout en assurant de la continuité avec les résultats du portefeuille PBF. En outre, cette extension sera l'opportunité de consolider la stratégie de communication autour du PBF afin d'en promouvoir les aspects catalytiques, ainsi que de contribuer à un processus éventuel pour la conception et le développement d'autres initiatives transfrontalières ou régionales.

Proposant une extension supplémentaire de 12 mois sans coûts, jusqu'en décembre 2023, cet amendement continuera de s'inscrire dans le CCDD, (ii) contribuera, au travers des leçons apprises, à la conception du nouveau programme conjoint sur la cohésion sociale ainsi qu'à la (iii) stratégie de sortie du ST tout en renforçant les capacités de gestion de programme et de mobilisation de ressources au niveau du BCR et de l'UNCT.

b) Justification et impact de la révision de ce projet

Cette demande d'extension du projet sans coûts se justifie par la nécessité d'assurer la continuité dans la coordination et la gestion des projets PBF en cours et des nouveaux projets transfrontaliers démarrés en fin 2021 et 2022, notamment par la prise en charge du poste de Coordonnateur National du portefeuille résiduel PBF.

Les livrables clés pour le reste de 2022 et 2023 seront (i) le développement d'un cadre de programmation conjointe en cohésion sociale basé sur le CCDD qui fournira une nouvelle plateforme pour les projets PBF post-éligibilité et post-PACOP, tout en mettant en place un nouveau cadre de mobilisation de ressources ; (ii) le renforcement du système informatisé de S&E (en lien avec un dispositif d'études de suivi régulières sur la base des indicateurs développés dans le cadre d'études de perception menées en 2019 et 2020) qui servira désormais de plateforme de S&E pour le nouveau cadre de programmation conjointe en lien avec UN Info ; (iii) la mise en œuvre d'une stratégie de communication axée sur les résultats et l'impact PBF, y compris le développement de nouveaux outils de communication en lien avec la stratégie de communication du SNUD en CIV ; (iv) le renforcement de capacités en matière de consolidation de la paix au niveau de l'UNCT à travers l'équipe de points focaux PBF ; (v) le renforcement de liens entre la dimension analytique couverte par

l'équipe PDA et le développement des nouveaux projets PBF et vi) la fermeture effective avec les rapports de fermeture de projets à disposition.

II. Objectif de l'appui du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Nouveaux résultats du projet, théorie du changement, activités, cibles et enchaînement

L'extension du projet ne change pas sa théorie du changement, ni le résultat principal.

Théorie du changement (prodoc 2014) :

Si, avec l'appui du Secrétariat Technique, le Comité de Pilotage et le Comité Technique Conjoint tiennent régulièrement leurs rencontres, statuent et approuvent les documents techniques et **Si** les différentes missions de terrain ont lieu, que les recommandations qui en découlent sont mises en œuvre, **ALORS** la Coordination, le Suivi-Evaluation et la Communication sur les objectifs et les résultats du [Plan Prioritaire] PBF/PACoP seront assurés de manière efficace pour une consolidation de la paix réussie en Côte d'Ivoire.

Si les capacités de coordination, de communication et de suivi et évaluation du Secrétariat Technique sont renforcées, **alors** le Comité de Pilotage Conjoint sera fonctionnel et ainsi le suivi de la mise en œuvre du [Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix] PACOP ainsi que la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans les documents de stratégies nationales seront assurés et les résultats atteints.

Résultats et principales activités (prodoc 2014)

La mise en œuvre du projet permettra d'atteindre, in fine, le **résultat** suivant : **La planification des priorités de consolidation de la paix, la coordination, le suivi-évaluation de leur mise en œuvre, ainsi que la communication sur les résultats sont assurés de façon efficace.**

Pour ce faire, les activités du projet se focaliseront sur des **deux (02) produits** ci-après mentionnés :

- (i) le Secrétariat Technique est opérationnel et appui **efficacement le Comité Directeur Conjoint du CCDD** et le Comité technique conjoint d'experts dans leur rôle de coordination et de suivi global de l'exécution du [Plan Prioritaire] PACoP, des programmes et projets en prenant en compte la dimension genre ;
- (ii) le **Comité Directeur Conjoint du CCDD** joue son rôle d'orientation stratégique et de suivi-évaluation du [Plan Prioritaire] PACoP et la communication sur les résultats des programmes et projets sont assurés de manière efficace.

Produit 1 : La planification stratégique et la coordination de la mise en œuvre des priorités de consolidation de la paix sont assurées efficacement par le Comité Directeur Conjoint du CCDD. Il s'agira pour le Secrétariat technique d'appuyer le Comité Directeur Conjoint à renforcer ses capacités de coordination, afin qu'il dispose des qualités nécessaires à sa fonction : définition des orientations stratégiques, prise de décisions, représentativité, espace de dialogue et d'échanges. Il s'agira également d'assister le Comité Directeur Conjoint et le Comité technique conjoint d'experts notamment dans l'organisation des réunions, le partage des documents de travail, l'analyse et la validation des documents de programmes, des plans de travail annuels (PTA), la soumission des projets, le suivi des décisions prises par le Comité Directeur Conjoint du CCDD.

Les activités prévues pour atteindre ce résultat sont les suivantes :

- assurer les frais de fonctionnement du Secrétariat Technique,
- contribuer à la préparation et à l'organisation régulière des réunions du Comité Directeur Conjoint et du Comité technique conjoint d'experts ;
- appuyer techniquement la formulation et la sélection des propositions de programmes et projets ;

- apporter un appui technique aux agences des Nations Unies récipiendaires des fonds PBF et garantir l'assurance qualité pour l'élaboration de documents et rapports périodiques de projet ;
- assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Comité Directeur Conjoint et du Comité technique conjoint d'experts ;
- faciliter la coordination des partenaires et des agences d'exécutions des programmes et projets PBF;
- renforcer la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans les documents de priorités nationales et du Système des Nations Unies (SNU) à travers l'appui-conseil au SNU et au gouvernement en matière de consolidation de la paix.

Produit 2 : Le Comité Directeur Conjoint joue son rôle d'orientation stratégique et de suivi-évaluation du [Plan Prioritaire] PACoP et la communication sur les résultats du [Plan Prioritaire] PACoP, des programmes et projets sont assurés de manière efficace. Il s'agira pour le Secrétariat technique d'accompagner le Comité technique conjoint d'experts, agissant comme l'organe supérieur de suivi qui s'assure du bien-fondé, de la pertinence et de la bonne progression des objectifs des programmes et projets du [Plan prioritaire] PACoP. dans la conduite des études de base pour la maîtrise de la situation de référence, des enquêtes de perception pour l'appréciation des résultats du [Plan Prioritaire] PACoP, la réalisation des missions de suivi, l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication sur les résultats du PBF.

Les activités de ce résultat sont les suivantes :

- renforcer les capacités de l'ensemble des parties prenantes en suivi-évaluation axé sur les résultats et, si nécessaire, apporter un appui technique (S&E) ponctuel aux équipes de gestion des projets PBF ;
- réaliser des études de base (de référence) pour la maîtrise de la situation de référence de projets ;
- réaliser des études de suivi pour l'appréciation de l'évolution des indicateurs ;
- organiser des réunions de suivi de la mise en œuvre des différents programmes ;
- organiser des missions de terrains de suivi des progrès des interventions du [Plan Prioritaire] PACoP;
- mettre en place une base de données et une cartographie des interventions des programmes/projets du Plan Prioritaire et du PACOP ;
- organiser les revues annuelles du [Plan Prioritaire] PACoP ;
- élaborer un Plan de suivi-évaluation intégré des programmes et projets sur la base du « Performance Management Plan de PBSO » ;
- assurer le suivi de l'atteinte des résultats du [Plan Prioritaire] PACoP et une bonne communication sur l'état d'avancement des projets, y compris l'alerte précoce au Comité Directeur Conjoint du CCDD, au Coordinateur Résident SNU et au PBSO sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre la mise en œuvre du [Plan Prioritaire] PACoP ;
- appuyer la préparation et assurer un contrôle de qualité des rapports périodiques à envoyer à PBSO et à MPTFO dans les délais ;
- préparer le rapport annuel du Comité Directeur Conjoint sur les progrès et résultats du [Plan Prioritaire] PACoP et soumettre ledit rapport à PBSO dans les délais ;
- organiser les évaluations à mi-parcours et finales externes et archiver les documents systématiquement pour améliorer leur accessibilité immédiate ;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication des réalisations du PBF pour une meilleure visibilité des résultats des programmes et projets et la mobilisation des fonds catalytiques ;
- Mettre à jour l'analyse de l'évolution de la consolidation de la paix et les défis de cohésion sociale en 2021 afin de permettre à PBF d'apprécier le niveau de son engagement futur.

b) Budget révisé:

Tableau 1: Projet d'activité budgétaire indicatif net (hors coûts indirects de 7%)

Résultats / Activités	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Résultat : La planification des priorités de consolidation de la paix, la coordination, le suivi-évaluation de leur mise en œuvre, et la communication sur les résultats sont assurés de manière efficace.										
Produit 1: La Planification stratégique et la coordination de la mise en œuvre des priorités de consolidation de la paix sont assurées efficacement par le Comité de Pilotage conjoint										
Appuyer le fonctionnement du Comité de Pilotage et du Comité technique d'Experts	40 000,00	40 000,00	40 000,00	80 000,00	50 000,00	20 000,00	-	12 392,41		282 392,41
Appuyer la planification stratégique et la coordination des priorités de consolidation de la paix (rémunération SPA /coordonnateur STPBF et ateliers de planification)	135 661,00	135 661,00	135 661,00	302 221,00	305 000,00	293 000,00	100 500,00	42 000,00	42 000,00	1 491 704,00
Renforcer les capacités techniques du ST (Assurer la rémunération du personnel d'appui)	44 400,00	44 400,00	44 400,00		47 612,66	47 612,66	34 720,25	14 500,00	14 500,00	292 145,57
Sous total produit 1	220 061,00	220 061,00	220 061,00	382 221,00	402 612,66	360 612,66	135 220,25	68 892,41	56 500,00	2 066 241,98
Produit 2: Le suivi-évaluation et la communication sur les résultats du Plan Prioritaire sont assurés de manière efficace										
Assurer le Suivi-évaluation du Plan Prioritaire y compris les programmes et projets du PACoP (spécialiste M&E)	57 600,00	57 600,00	57 600,00	60 069,00	60 069,00	60 069,00	60 069,00	-	-	413 076,00
Réaliser les études de base et finale	33 350,00	33 300,00	33 350,00	0	50 000,00	50 000,00		5 000,00		205 000,00
Réaliser l'évaluation du Plan Prioritaire	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-
Organiser les ateliers de suivi et évaluation (y compris élaboration des outils de suivi)	20 000,00	15 000,00	15 000,00	10 000,00	6 950,00	5 000,00		5 000,00	10 000,00	86 950,00
Elaborer la cartographie des projets/programmes du PP/base de données de suivi du Programme	0	18 500,00	11 518,00	-	0	0	-			30 018,00
Organiser des revues périodiques du Programme	15 000,00	15 000,00	15 000,00			5 000,00	-			50 000,00
Réaliser des missions de terrain/ missions de formation	12 000,00	13 500,00	13 500,00	10 000,00	6 900,00	10 000,00	4 198,00	10 000,00	20 000,00	100 098,00
Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication	16 500,00	20 000,00	16 500,00	5 000,00	4 250,00	5 000,00	16 428,40		25 000,00	108 678,40
Elaborer un document sur le bilan de la transition					30 000,00	-	8 766,00	4 630,11	5 000,00	48 396,11
Activités conjointe avec équipe Peace and Development Advisor (PDA) en lien avec la situation socio-politique	0	0	0	0	0	0	10 977,49	-	13 204,02	24 181,51
Sous total produit 2	154 450,00	172 900,00	162 468,00	85 069,00	158 169,00	135 069,00	100 438,89	24 630,11	73 204,02	1 066 398,02
Total	374 511,00	392 961,00	382 529,00	467 290,00	560 781,66	495 681,66	235 659,14	93 522,52	129 704,02	3 132 640,00

Tableau 2 : Projet de budget par catégories de dépense de l'ONU par RUNO

PROJET DE BUDGET PBF – RUNO 1 (rajouter un tableau par RUNO supplémentaire)			
Catégories de dépense	Budget (en USD)	Réaménagement du budget	Budget révisé
1. Personnel et autres employés	2 144 727,98	-	2 144 727,98
2. Fournitures, produits de base, matériels	92 284,00	-	92 284,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	10 283,00	-	10 283,00
4. Services contractuels	359 750,00	-	359 750,00
5. Frais de déplacement	162 529,00	-	162 529,00
6. Transferts et subventions aux homologues	-	-	-
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	233 728,00	-	233 728,00
Sous-total	2 927 701,98	-	2 927 701,98
8. Coûts indirects*	204 938,15	-	204 938,15
Total	3 132 640,13	-	3 132 640,13

c) **Capacité des nouvelles RUNOs et des nouveaux partenaires d'exécution :**

Dans le cadre de cette demande d'extension sans coût, de nouvelles RUNOS et/ou partenaires d'exécution ne sont pas proposés pour le projet. Le PNUD reste l'agence récipiendaire pour la mise en œuvre de ce projet. Toutefois, si des partenariats futurs sont envisagés, l'opportunité de choisir une autre agence récipiendaire devrait être analysée suite au processus de «delinking» du BCR.

III. Gestion et coordination

a) **Gestion du projet :**

La responsabilité de coordination, de gestion et suivi-évaluation du présent projet, qui est une initiative conjointe du Gouvernement et du Système des Nations Unies, incombera principalement au Coordonnateur Résident du SNU en Côte d'Ivoire. **La supervision globale est actuellement à un Coordonnateur National du portefeuille PBF qui travaillera sous la supervision directe de la Conseillère paix et développement basée au Bureau du Coordonnateur Résident (BCR). Le Coordonnateur National du portefeuille PBF est logé au niveau du BCR en Côte d'Ivoire avec également une ligne de rapportage envers PBSO. Le Coordonnateur National assure le suivi et la mise en œuvre du Projet, à travers une gestion quotidienne des activités, notamment la mobilisation des Agences Récipiendaires aux fins de la mise en œuvre efficace des projets financés du PACoP, conformément au cadre de gestion et de suivi des projets.**

La gestion opérationnelle du projet sera assurée par le PNUD conformément à la modalité 'Direct Implémentation' (DIM), ainsi que sous la supervision opérationnelle et technique des activités sur la base du plan de travail du Secrétariat Technique.

b) **Gestion des risques :**

Tableau 3 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Durabilité des acquis du ST dans la perspective d'une stratégie de sortie	Moyenne	Haute	S'assurer d'une transition solide entre la configuration actuelle et le nouveau programme conjoint de cohésion sociale
Disponibilité limitée de ressources PBF pour la CIV en 2021	Haute	Moyenne	Ciblage des fenêtres compétitives (GYPI, projets transfrontaliers) pour continuer à pouvoir mobiliser des ressources PBF
Conflits et compétition entre agences du SNU pour des financements limités	Haute	Haute	Continuer à mettre en place des processus transparents et objectifs de sélection
Conflits au sein du Gouvernement pour la direction nationale du nouveau programme de cohésion sociale	Moyenne	Haute	Concertation entre Coordonnateur Résident et le Gouvernement pour la prise de décision.

c) **Suivi et évaluation :**

Le Coordonnateur National a la responsabilité de superviser le suivi et l'évaluation au niveau des résultats du PACoP, tandis que la fonction de suivi-évaluation des résultats des projets est assurée par les agences récipiendaires des fonds. Toutefois, le Coordonnateur National soutien la coordination du processus de suivi-évaluation à tous les niveaux. En 2019, un système informatisé de suivi évaluation a été mis en place intégrant une base de données des projets et permet une planification et un suivi intégré en rapport avec les programmes stratégiques.

Des études de suivi régulières sur la base des indicateurs développés dans le cadre de l'Etude de perception réalisée en 2019, qui sert comme étude de base, et actualisés à travers l'enquête téléphonique de perception réalisée en partenariat avec l'OIM en 2020, permettront de :

- fournir des données communautaires (perspective de la population) en continu sur les progrès et l'impact des différents projets mis en œuvre avec le support du PBF;
- intégrer les données existantes (observatoires, enquêtes statistiques, données de projet) avec les données communauté afin de dresser un bilan consolidé et intégré sur la situation de la paix dans les zones d'interventions ;
- organiser la diffusion de ce bilan sur une base régulière afin de créer une opportunité pour l'adaptation en temps presque réel de la mise en œuvre des projets en cours et informer le développement des futurs projets ;
- servir de système d'excellence pour la collecte rapide et flexible de données appropriées pour l'ensemble des projets d'appui à la consolidation de la paix ;
- fournir les données de base (baseline data) pour le nouveau programme conjoint de cohésion sociale.

Afin de s'assurer de la cohérence et de l'alignement des programmes et projets, toutes les agences récipiendaires des fonds ont l'obligation de soumettre des rapports d'avancement semestriels au Comité de pilotage ainsi qu'à MPTFO et à PBSO. Des missions régulières de terrain seront organisées pour le suivi, la supervision des interventions et une évaluation des résultats.

d) **Dispositions administratives (langage normalisé)** : (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)⁷ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri donateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);
- Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin;
- des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans au plus tard le 15 novembre;

⁷ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin du projet. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : cadre de résultats 2022							
Nom du pays : Côte d'Ivoire							
Date du projet : Janvier 2015 – Décembre 2022							
Théorie du Changement en bref : SI le Comité Directeur Conjoint du CCDD avec l'appui du Coordonnateur National du portefeuille PBF tient régulièrement leurs rencontres, statue et approuve les documents techniques et si les différentes missions de terrain ont lieu, que les recommandations qui en découlent sont mises en œuvre, ALORS la Coordination, le Suivi-Evaluation et la Communication sur les résultats des interventions financées par le PBF seront assurés de manière efficace.							
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 2022			Progrès 2022
Description du résultat 1 : [une phrase de description du résultat] La planification des priorités de consolidation de la paix, la coordination, le suivi-évaluation de leur mise en œuvre, ainsi que la communication sur les résultats sont assurés de manière efficace.		Indicateur de résultat 1 : Existence d'une analyse sur les acquis de la transition et du PACoP, des défis et risques en lien avec la PDA/BCR et d'un nouveau cadre de cohésion sociale lié au Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (2021-2025) permettant une mobilisation durable des ressources Niveau de référence : Non Cible : oui	Document programme de cohésion sociale 2021 - 2025		x	x	Note de cadrage pour l'élaboration du nouveau de cadre de cohésion sociale en lien avec le CCDD (2021-2025) en élaboration (disponible avant fin novembre 2020) Le cadre programmatique conjoint de résilience pour le nord-est est en cours d'élaboration en vue d'apporter une réponse commune du SNUD aux vulnérabilités de cette zone menacée par l'avancée du terrorisme. La stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale a été revue mettant en évidence les acquis ainsi que les bonnes pratiques et les défis résiduels à adresser.

		<p>Indicateur de Résultat 2 Les valeurs finales des indicateurs du PACoP et les valeurs initiales des indicateurs du nouveau programme de cohésion sociale sont disponibles et renseignent les parties prenantes (Etat, SNUD, secteurs privés, ONG, populations) sur les résultats et les défis de la fin de la transition Niveau de référence : Non Cible : oui</p>	Rapports des études de perception et de Baseline de		x		x	La revue à mi-parcours du CCDD contribuera à fournir des données
		<p>Indicateur de résultat 3 (communiqué) Augmentation des engagements (abonnés) d'internautes sur les comptes Facebook et tweeter du SNUD Niveau de référence : 1000 (facebook) Tweeter (1 000) Cible : 3 000 engagements par post sur facebook 2 000 engagements par post sur tweeter</p>	Statistiques de la page	x	x	x	x	Au niveau des comptes Facebook et tweeter du SNUD, les engagements des internautes sont en moyenne de 1 000 pour les publications du PBF
		<p>Indicateur de résultat 4 Montant d'investissement des autres donateurs pour la</p>	Document projets et rapports projets		x	x	x	Selon tableau des résultats financiers catalytiques des investissements du PBF sur la période 2017-2019 en Côte

		cohésion sociale à la fin de 2022. Référence : 66 982 945,93 USD Cible : AD						d'Ivoire sont 66 982 945,93 USD
	Produit 1. La Planification stratégique et la coordination de la mise en œuvre des priorités de consolidation de la paix sont assurées efficacement par le Comité Directeur Conjoint.	Indicateur de résultat 1.1 Nombre de réunions de Comité Directeur Conjoint du CCDD et comité technique organisées pour une meilleure coordination des projets PBF et la définition d'une nouvelle stratégie en matière de cohésion sociale Niveau de référence : 0 Cible : 4	Compte-rendu des réunions du CDC du CCDD et comité technique	x	x	x	x	La crise du Covid-19 et la situation électorale n'a pas permis l'organisation de comité de pilotage en 2020. Le Comité Directeur Conjoint du CCDD sert maintenant aussi de comité de pilotage du PACOP. Trois Comités (3) techniques se sont tenus pour la validation des rapports semestriels et annuels et la validation des nouveaux projets. Le CDC s'est réuni une fois cette année et a validé le cadre programmatique conjoint de résilience du nord-est dans lequel le projet transfrontalier Côte d'Ivoire-Burkina Faso joue un rôle catalyseur pour le financement d'autres initiatives.
		Indicateur de résultat 1.2 Nombre de documents de programme et projets préparés et soumis par le Secrétariat Technique Niveau de référence: 0 Cible : 4	Documents de programmes et de projets	x	x	x	x	6 documents de projets ont été préparés et soumis (3 projets GYPI en attente de validation ; 1 projet PRF sur la gestion des ressources naturelles qui a été validé par PBSO, 2 projets révisés dans le cadre des élections 2020)

							2 documents de projets ont été préparés et soumis pour une demande d'extension sans coûts. Ces projets ont été révisés et obtenus l'approbation de PBSO pour des délais supplémentaires.	
		Indicateur de résultat 1.3 Nombre de Plans de Travail Annuels (PTA) validés dans les délais Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 11 PTA	PTA	x			06 PTA validés en 2022	
		Indicateur de résultat 1.4 Nombre rapports périodiques (semestriels, annuels) produits dans les délais et jugés recevables par PBSO Niveau de référence : 0 Cible : 23	Rapports périodiques de programmes		x		x	06 rapports semestriels et 05 rapports finaux transmis dans les délais et jugés recevables. 11 rapport annuels produits
	Produit 2 Le suivi-évaluation et la communication sur les résultats du Plan Prioritaire et du PACoP sont assurés de manière efficace	Indicateur de résultat 2.1 Mise en place d'un dispositif de collecte de données permanent (basé sur des études de suivi régulières sur la base des indicateurs développés dans le cadre	Rapport du système de collecte de données	x	x			Suite à la baseline du PACoP réalisée en 2019, une enquête pilote pour le suivi des indicateurs de perception par voie téléphonique a été menée en octobre 2020 dans la région du Cavally avant les

		<p>d'études de perception menées en 2019 et 2020) dans le cadre de la fin de la transition et la mise en place d'un nouveau cadre de cohésion sociale coordonné par le BCR</p> <p>Niveau de référence : Non Cible : Oui</p>					<p>élections avec l'équipe de collecte de données de l'IOM. Sur la base de ce pilote un cadre pour la réalisation d'études légères régulières de perception</p> <p>N/A</p>
		<p>Indicateur de résultat 2.2 Actualisation du Système informatisé de suivi-évaluation PBF afin d'alimenter durablement la plateforme de suivi des risques de du PDA/BCR et d'aider à améliorer le rapportage du BCR en lien avec la plateforme UNINFO</p> <p>Niveau de référence : Non Cible : Oui</p>	<p>Rapport technique d'actualisation du logiciel et rapports périodiques édités à partir du logiciel</p>			x	x

		Indicateur de résultat 2.3 Nombre d'articles mensuels du PBF sur le site internet du SNUD Niveau de référence : 0 Cible :24 (2 articles /mois)	Articles ou « succès stories » publiés	x	x	x	x	1 article en moyenne est publié par mois sur le site internet du SNUD <i>Une amélioration est constatée dans la communication avec une plus grande visibilité du PBF dans les articles de presse, les tweets, les reportages télé.</i>
		Indicateur de résultat 2.4 Nombre post hebdomadaires PBF sur les réseaux sociaux du SNUD (Facebook et tweeter) Niveau de référence : 0 Cible : 3 postes hebdomadaires	Post hebdomadaires	x	x	x	x	1 post hebdomadaire en moyenne est publié sur facebook et tweeter